

# Lettre d'information du DIHSR

Département Interfacultaire d'Histoire et de Sciences des Religions



Rédaction : DIHSR. Responsable de ce numéro: Fabrice De Icco

N° 13 – juin 2003

Il est possible de s'abonner à la *Lettre* du DIHSR en nous contactant: par téléphone au 021/692 27 20, par fax au: 021/692 27 25, par e-mail: [coordination@dihsr.unil.ch](mailto:coordination@dihsr.unil.ch), à partir de notre site web: [www.unil.ch/dihsr](http://www.unil.ch/dihsr) ou encore par courrier en écrivant à notre centre de coordination: DIHSR, UNIL, BFSH 2 - Bureau 5011, 1015 Lausanne-Dorigny.

## Les nouveaux enseignements en Sciences des Religions dès l'année académique 02-03

Dans le cadre du volet « sciences humaines » (IRIS) du projet triangulaire SVS, les sciences des religions ont pu bénéficier d'enseignements et de cadres de recherches nouveaux. D'une part l'enseignement en histoire comparée des religions a été renforcé par un cours d'épistémologie qui thématise les problèmes, théories, méthodes et les pratiques institutionnelles de la recherche en sciences des religions. D'autre part nous avons pu consolider l'étude du champ religieux contemporain sous un double angle: les recherches dans le cadre de l'Observatoire des religions en Suisse (ORS) et l'enseignement de la sociologie de la religion nous permettent de saisir les mutations du champ religieux qui caractérisent notre société contemporaine, alors que l'enseignement des traditions marginalisées contribue à saisir la dimension historique et à retracer la complexité du champ religieux non institutionnalisé au cours de l'histoire et dans ses prolongements modernes. Ces recherches et ces enseignements nouveaux se conjuguent ainsi pour apporter une perspective cohérente et ambitieuse sur les transformations du champ religieux appréhendés dans leur dimension historique et contemporaine.

Pour la première fois, nous avons pu offrir un cours d'introduction à l'islam assuré par Jean-Claude Basset et Sabrina Mervin (CNRS). Les cours avancés en Islamologie continuent d'être dispensés par l'Université de Genève.

## Historiographie et épistémologie des Sciences des Religions

*S. Mancini, prof. assistante*

Dans ce cours, nous nous sommes donné pour objectif de thématiser les problèmes, les théories, les méthodes et les pratiques institutionnelles de la recherche scientifique en sciences des religions. Dans cette perspective, il nous a paru nécessaire de procéder en deux étapes. D'abord, retracer simultanément l'histoire de l'interrogation sur l'altérité culturelle (représentée tour à tour par les civilisations antiques, les cultures extra-européennes et les couches populaires européennes), et l'histoire de l'interrogation, développée par les sciences humaines et sociales, sur la genèse, la nature et la fonction du phénomène religieux. Cette première étape a été historiographique dans son principe, car elle a procédé à une mise en perspective, historique et culturelle, du débat autour du fait religieux en tant qu'objet de connaissance scientifique.

Elle a été suivie par une seconde étape de réflexion, au cours de laquelle on a retenu plus particulièrement deux points parmi ceux qui se sont dégagés de la précédente. Le premier point a porté sur la nature problématique du concept de religion telle qu'elle se donne à voir dans la pratique de la recherche sur « les religions des autres ». L'usage de ce concept de religion, dans la démarche historico-comparative, constitue en effet un nœud épistémologique majeur, que les recherches interculturelles, lorsqu'elles sont orientées dans un sens historique et non pas phénoménologique, mettent justement en lumière. Le second point a concerné les « grands interdits » qui ont pesé et continuent de peser sur ce champ de la connaissance que sont les sciences des religions. Nous avons porté particulièrement notre attention sur l'exemple des pouvoirs magiques, et des phénomènes dits « paranormaux » : nous avons procédé, par ces exemples, à l'interrogation des stratégies d'évitement (conceptuelles et méthodologiques) mises en place dans les discours et dans les pratiques de la recherche en sciences des religions.

Ce cours a visé principalement deux objectifs, apparemment contradictoires. D'une part, faire ressortir les enjeux d'une épistémologie critique et auto-réflexive, capable de s'objectiver elle-même par un travail de problématisation constante, une mise en perspective des fondements du savoir. D'autre part, tester l'hypothèse d'un projet cognitif constructif, susceptible de rendre compte de la complexité du phénomène historico-religieux.

## L'enseignement de la sociologie de la religion à Lausanne

*J. Stolz, prof.*

Le cours du deuxième cycle visait à fournir aux étudiants les notions de base et certaines connaissances spécifiques à la sociologie de la religion. Il était composé de quatre parties : Dans la première partie intitulée « métathéorie » ont été brièvement présentées les bases générales de la démarche sociologique. Il s'agissait surtout de comprendre les techniques de la description et de l'explication sociologique. La deuxième partie a traité des « classiques » de la sociologie de la religion (Max Weber, Emile Durkheim, Peter Berger / Thomas Luckmann, Talcott Parsons / Niklaus Luhmann, Pierre Bourdieu, Danièle

Hervieu-Léger, Rodney Stark etc.). Dans la troisième partie ont été étudiés des problèmes spécifiques à la sociologie de la religion, notamment : comment expliquer les différentes formes de conversions religieuses, la forte religiosité aux Etats-Unis, le phénomène des Amish, la sécularisation, etc. Le regard s'est spécialement porté sur la manière dont il est possible d'utiliser les outils sociologiques généraux afin d'éclaircir des faits sociaux énigmatiques. Finalement, la quatrième partie a présenté les résultats des enquêtes actuelles de l'Observatoire des Religions en Suisse.

Le séminaire avait pour but d'approfondir les connaissances en sociologie de la religion acquises au cours du semestre d'hiver. Ainsi l'accent a été mis sur les méthodes concrètes qui permettent de décrire et d'expliquer sociologiquement un phénomène religieux. Le séminaire comportait deux parties. Tout d'abord, les problématiques de quelques auteurs classiques (Weber, Durkheim, Bourdieu, Hervieu-Léger, Stark) ont été réexaminées afin d'en analyser la validité actuelle au regard de la recherche. Puis, dans un second temps, une série d'études de cas, portant en grande partie sur la situation religieuse actuelle en Suisse, a été présentée. Parmi les thèmes traités figuraient : la régulation de la religion, les formes de la religiosité en Suisse, les églises évangéliques libres, le milieu catholique, le milieu cultique, les Témoins de Jéhova et la Scientologie.

A l'avenir, l'enseignement en sociologie de la religion va se diversifier dans deux directions :

1. Il y aura un enseignement (des cours et des séminaires) des méthodes quantitatives et qualitatives en sociologie de la religion. Le premier séminaire sur les méthodes qualitatives en sociologie de la religion se fera en été 2004).

2. Il y aura un enseignement (des cours et des séminaires) sur des thèmes spécifiques (par ex. les églises évangéliques libres, la sécularisation en Suisse, le milieu cultique).

Les cours et les séminaires en sociologie de la religion vont profiter fortement des activités de l'Observatoire des Religions en Suisse, lieu de recherche empirique sur la situation religieuse en Suisse. Les étudiants et chercheurs intéressés

sont encouragés à fréquenter les colloques de l'ORS. Le prochain colloque avec des intervenants internationaux aura lieu le 21 novembre 2003 à Lausanne, et portera sur la manière dont les méthodes quantitatives et qualitatives peuvent être appliquées concrètement dans les sciences des religions.

---

## Introduction à l'étude des formes religieuses marginales et marginalisées<sup>1</sup>

*S. Mancini, prof. assistante*

Cet enseignement a pour objet de promouvoir l'étude des formations historico-religieuses qui, dans leurs contextes d'appartenance respectifs, se présentent comme « marginales » par rapport aux formes religieuses historiquement dominantes. Celles-ci faisant traditionnellement l'objet de spécialités distinctes (Histoire du Christianisme, de l'Islam, du Judaïsme, du Bouddhisme, etc.), l'étude des « Traditions religieuses marginales », nous conduit nécessairement à travailler sur des terrains hétérogènes, qui ressortissent à des domaines disciplinaires divers, tels que l'Histoire des idées et de la philosophie, l'Ethnologie européenne et extra-européenne, l'Histoire comparée des religions. Entrent, en effet, dans ce champ de réflexion : 1) les traditions magico-ésotériques occidentales modernes et contemporaines, inscrites en marge des conceptions de la théologie officielle défendue par les différentes Eglises ; 2) les traditions magico-religieuses populaires, en position culturellement concurrente et historiquement subalterne par rapport aux conceptions de la culture religieuse hégémonique ; 3) les formes magico-religieuses caractérisant les cultures extra-européennes, lesquelles s'inscrivent en marge et contraste par rapport à la culture occidentale, et constituent habituellement un des objets d'étude de l'anthropologie et de l'ethnologie.

*Volet 1 : « Introduction aux discours magico-ésotériques savants »*

Cette année, le cours s'est ouvert sur le premier de ces trois pôles thématiques. Il s'est présenté comme une « Introduction à l'étude des conceptions magiques-ésotériques savantes », qui apparaissent au sein même de la culture occidentale

moderne et contemporaine. Après une présentation générale de l'histoire de la spécialité « Courants ésotériques occidentaux modernes et contemporains », et une illustration des diverses théories et méthodes sur lesquelles repose sa spécificité, l'enseignement s'est développé selon deux lignes directrices. D'abord, on a procédé à une présentation des principaux courants, que l'on a situés dans leurs contextes religieux et culturels : les courants apparus à la Renaissance, comme kabbale chrétienne, hermétisme néo-alexandrin, paracelsisme, alchimie dite « spirituelle » ; aux XVIIe et XVIIIe siècles et dans leur mouvance, comme rosicrucisme, théosophie ; aux XIXe et XXe, comme le courant dit occultiste et les divers mouvements issus de celui-ci (ainsi le Théosophisme et l'Anthroposophie).

Ensuite, on a étudié, d'une part, les rapports qui existent entre ces courants dits ésotériques et des courants voisins, comme magnétisme animal, spiritisme (métapsychie au sens large), et d'autre part les migrations et dérivations de ces courants à travers diverses formes de spiritualité contemporaines, comme le Nouvel Age et certains Nouveaux Mouvements Religieux. Ce faisant, nous nous sommes interrogés, notamment, sur la pertinence de la notion de « marginalité » appliquée aux divers aspects de ce vaste champ d'étude.

---

## Cours d'Introduction à l'Islam

*S. Mervin, chargée de cours*

Chaque bloc de six heures de cours a été consacré à un thème, traité d'un point de vue historique, en partant de la période de formation de l'Islam, jusqu'à la situation actuelle.

### 1. Les sciences religieuses en islam

C'est à travers ces sciences que les doctrines de l'Islam ont été élaborées. Elles permettent toujours aux clercs de penser les doctrines, de les transmettre, de les préserver, ou bien de les changer, en y apportant du nouveau. Les principales sciences sont l'exégèse coranique, le *hadith*, (étude des textes qui rapportent la *sunna* du prophète Muhammad, et critique de leur chaîne de transmetteurs) le droit islamique et sa méthodologie, et la théologie scolastique (ainsi que la philosophie islamique). Nous avons pu retracer ainsi l'histoire des doctrines, en mettant en rapport ce qu'en dit la tradition islamique avec

---

<sup>1</sup> (enseignement sur deux ans, organisé en deux volets)

ce qu'en disent, dans leurs travaux, les historiens de l'islam.

## 2. Les autorités religieuses de l'islam

Nous avons commencé par discuter de la notion de clergé. S'il est admis, en général, qu'il n'y a pas de clergé en islam, la question reste toutefois ouverte.

Nous nous sommes donc interrogés, notamment, sur le problème de l'intercession. L'islam, en effet, a des autorités religieuses, les oulémas, ou savants en sciences islamiques, auxquels les croyants se réfèrent, et qui exercent certaines fonctions, que nous avons décrites (mufti, juge, etc.). Nous avons traité de la formation de ces oulémas dans des écoles appelées madrasa, avant d'envisager une sociologie historique du groupe des oulémas, en abordant leur statut, les qualités que la société attend d'eux, et les rôles qu'ils y jouent. Puis, nous avons présenté quelques grands savants de l'islam, tels Ghazâlî (m. 1111) et Ibn Taymiyya (m. 1328), en replaçant leur œuvre dans l'histoire des doctrines pour montrer l'influence qu'ils ont exercée.

## 3. Le chiisme duodécimain

Après une présentation des différentes branches de l'islam, nous nous sommes concentrés sur le chiisme duodécimain, que nous avons remis dans le contexte historique et doctrinal de la formation de ces branches. Nous avons traité des spécificités du chiisme, et retracé le développement de ses doctrines, jusqu'au XIXe siècle, avant d'insister sur la période contemporaine. Ce qui nous a amenés à aborder les mouvements de renouveau et de réforme jusqu'à nos jours et, ce, non seulement pour ce qui est du chiisme, mais aussi du sunnisme. Il s'agissait de voir à la fois les concepts doctrinaux mis en œuvre, les circonstances historiques qui incitèrent les oulémas musulmans à se préoccuper de la question de la modernité et du « retard » accusé par rapport à l'Occident, et les réponses qu'ils y apportèrent.

---

## Conférence

*La conférence du Prof. Michaël von Brück, initialement prévue le 23 juin a été annulée.*

## DEA en histoire comparée des religions

## Les états modifiés de conscience



**Art médiumnique.** Augustin Lesage. Composition symbolique. 1932. Huile sur toile. 97x70cm. Photo de Claude Bornand, Lausanne. Collection de l'Art Brut, Lausanne.

## Informations pratiques :

Date de remise des dossiers : 31 août 2003. Début des cours : 31 octobre 2003.

Les dossiers de candidature comprennent : lettre de motivation, copie des titres obtenus, CV et formulaire de demande d'immatriculation ad hoc (disponible sur internet) et sont à adresser à :

Université de Lausanne, Service des Immatriculations, BRA, CH-1015 Lausanne-Dorigny.

Pour tout renseignement sur le programme : [Silvia.Mancini@dihsr.unil.ch](mailto:Silvia.Mancini@dihsr.unil.ch) Tél. 0041 21 692 27 22, fax 0041 21 692 27 25

[www.unil.ch/dihsr/dea](http://www.unil.ch/dihsr/dea)

*(Sous réserve de l'approbation du règlement par le Rectorat et le DFJ.)*